

Joseph Favre et sa femme, et les frères Hubert, Suisses d'origine, qui avaient aussi fondé des écoles dites du *Travail*. Marie-Marguerite Moulin avait légué une rente de 20 livres « à employer annuellement pour régaler, en carnaval, les sœurs qui servaient les écoles des filles pauvres de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, et le surplus, pour donner une demi-livre de pain par jour, pendant les trois mois d'hiver, aux plus pauvres de l'école. » (Arch. de la ville.)

Des écoles semblables à celles de Lyon avaient été fondées aussi, par l'œuvre de M. Demia, dans le Beaujolais, la Bresse, le Bugey, la Comté et les Dombes. Il y en avait aussi dans le Forez, et les archevêques Camille et Paul de Neufville-Villeroy et François de Chateaufort les avaient confiées à des religieuses dites de *Sainte-Françoise* et de *la Charité*. L'inspection de ces écoles était confiée à des prêtres chargés de présenter ensuite des rapports dans lesquels ils signalaient les abus à corriger et les améliorations à y introduire. — Ainsi, un jour, ces inspecteurs avaient dû se plaindre au bureau de Lyon « qu'à Saint-Etienne-de-Fusan, on faisait l'école en chemise et en bonnet de nuit, — qu'on y entendait des paroles malséantes, — qu'on chatiait les enfants avec fureur et sans modération; » mais les maîtres de ces écoles rurales étaient des *laïcs* (1). Il n'avait donc pas été nécessaire avant la Révolution de 1789 de créer à Lyon des écoles tenues par les disciples de l'abbé de La Salle, quoique son Institut, par son admirable organisation, fût bien supérieur à celui de l'abbé Demia. Mais, quand les fureurs de la Révolution furent domptées par la main puissante et

---

(1) Voir mon ouvrage les *Archives de Lyon*, 1875, p. 656.